

Procès-verbal de l'assemblée publique de la

Commission permanente du conseil municipal sur le transport,
la gestion des infrastructures et l'environnement

tenue le 3 septembre 2009, à 17h00
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

Madame Jane Cowell-Poitras, présidente, conseillère de ville, de Lachine
Monsieur Pierre E. Fréchette, vice-président, conseiller d'arrondissement, Sud-Ouest
Monsieur Joseph Di Pietro, conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-
aux-Trembles
Mme Josée Duplessis, conseillère d'arrondissement, Plateau Mont-Royal,
Madame Line Hamel, conseillère de ville, Sud-Ouest
Monsieur André Savard, conseiller d'arrondissement, Verdun
Monsieur Marc Touchette, conseiller d'arrondissement, Verdun

COMMISSAIRE ABSENTE :

Mme Noushig Eloyan, conseillère de ville, Ahuntsic-Cartierville

INVITÉ :

M. Alan De Sousa, membre du Comité exécutif, responsable du développement durable,
des espaces bleus et des écoterritoires et maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

COLLABORATRICE PRÉSENTE :

Mme Danielle Lussier, chef d'équipe, Direction de l'environnement et du développement
durable

ASSISTANCE : 1 personne

SUJET :

Le Bilan 2008 de la phase 2007-2009 du Premier plan stratégique de développement
durable de la collectivité montréalaise – adoption des recommandations

1. Ouverture de l'assemblée

À 17h05, la présidente, Mme Jane Cowell-Poitras, déclare la séance ouverte. Elle se présente et invite les membres de la commission à faire de même. Elle souligne la présence du porteur du dossier, M. Alan De Sousa, membre du comité exécutif, responsable du développement durable des espaces bleus et des écoterritoires et maire de l'arrondissement de Saint-Laurent. Elle note également la présence de la représentante de Direction de l'environnement et du développement durable, Mme Danielle Lussier, chef d'équipe.

Elle rappelle que la commission adopte ce soir ses recommandations suite à l'étude publique qu'elle a faite en mai et juin du bilan 2008 de la phase 2007-2009 du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Joseph Di Pietro, appuyée par M. Pierre E. Fréchette, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques du 20 mai 2009 et du 11 juin 2009.

Sur une proposition de M. Marc Touchette, appuyée par M. Joseph Di Pietro, le procès-

verbal de l'assemblée publique du 20 mai 2009 est adopté à l'unanimité.
Sur une proposition de M. André Savard, appuyée par Mme Line Hamel, le procès-verbal de l'assemblée publique du 11 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

4. Le bilan 2008 de la phase 2007-2009 du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

La présidente de la commission, Mme Jane Cowell-Poitras, invite les membres de la commission à procéder, à tour de rôle, à la lecture des recommandations.

Considérations générales

Recommandation 1

De réitérer son appui au plan stratégique de développement durable en lui accordant les ressources nécessaires et de s'assurer que l'administration municipale endosse les principes, les orientations et les actions de développement durable mis de l'avant.

Recommandation 2

De demander à la Direction générale d'intensifier l'intégration des principes de développement durable à toutes les pratiques municipales à l'échelle des unités administratives relevant du conseil municipal ainsi que des arrondissements afin d'assurer une plus grande cohérence des actions entreprises à ce niveau, avec la collaboration de la Direction de l'environnement et du développement durable.

Présentation des bilans

Attendu que l'élaboration du premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise s'est réalisée selon une approche volontaire,

Recommandation 3

De confier à la Direction de l'environnement et du développement durable le mandat d'élargir la collecte de données, pour le bilan 2009, à tous les arrondissements et services municipaux de manière à présenter un portrait plus complet des 36 actions du plan de développement durable au sein de l'administration municipale.

Recommandation 4

De demander à la Direction de l'environnement et du développement durable de revoir pour les prochains bilans, la présentation générale des données en regroupant certaines actions et en créant les liens nécessaires de manière à pouvoir mieux apprécier le bilan global des réalisations.

Plan de développement durable 2010-2015

Recommandation 5

De confier à la Direction de l'environnement et du développement durable le mandat de fixer des objectifs chiffrés, ambitieux et réalistes en regard des orientations prioritaires du plan, entre autres pour les objectifs de réduction de GES, de continuer d'assurer un suivi concret des actions à partir de balises, d'indices de mesures et d'échéanciers précis, et de tenir des bilans de l'ensemble des activités du plan d'action.

Recommandation 6

De confier à la Direction de l'environnement et du développement durable le mandat de mobiliser tous les arrondissements de Montréal à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de développement durable 2010-2015 et à lui rendre compte de leurs actions dans le cadre de la préparation des prochains bilans en matière de développement durable.

Recommandation 7

De confier à la Direction de l'environnement et du développement durable le mandat d'élargir l'approche du plan d'action de développement durable afin d'y intégrer des enjeux d'économie sociale et de santé publique, en plus des enjeux environnementaux et économiques.

Considérations budgétaires

Recommandation 8

D'accélérer les investissements alloués à certaines des actions du plan, notamment les projets d'efficacité énergétique et les infrastructures de traitement des matières résiduelles.

Recommandation 9

De rendre disponibles les crédits nécessaires pour assurer la mise en œuvre des présentes recommandations de la commission.

Une fois la lecture du projet de recommandations terminée, on procède à son adoption. Sur une proposition de M. Pierre E. Fréchette, appuyée par M. Marc Touchette, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

5. Période de questions du public

S/O

6. Période de questions des membres de la commission

La présidente donne la parole à Mme Josée Duplessis qui souhaite intervenir. Mme Duplessis adresse deux commentaires à la commission. Dans un premier temps, elle souhaite que soit évaluée la pertinence de créer un bureau de l'environnement relevant de la Direction générale à l'instar des grandes villes qui ont adopté une démarche proactive en environnement.

Elle recommande ensuite de prendre connaissance du diagnostic des pratiques environnementales fait par l'arrondissement de Ville-Marie et de s'en servir comme exemple pour créer le cadre de référence du nouveau plan stratégique de développement durable.

7. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, la présidente remercie tous ceux qui ont pris part aux assemblées publiques, au premier chef les citoyens qui sont venus faire part de leurs préoccupations. Elle adresse également ses remerciements à M. De Sousa ainsi qu'à Mme Danielle Lussier, chef de l'équipe de coordination du développement durable.

M. Alan De Sousa profite de l'occasion pour remercier la commission du travail réalisé. Il indique que les recommandations formulées par la commission permettront de bonifier plusieurs éléments du plan de développement durable qui est en cours d'élaboration pour 2010-2015.

À 17h20, la présidente lève l'assemblée sur une proposition de M. Pierre E. Fréchette appuyée par M. André Savard.

ADOPTÉ LE : 4 NOVEMBRE 2010

Original signé

M. Christian G. Dubois
Président

Original signé

Mme Christiane Bolduc
Secrétaire-recherchiste